

SUPPORT DE CULTURE NF U 44-551
dénomination du type n°2.10 : Fibre de bois

Dénomination commerciale : **Paillage forestier coloré**

Nature des matières premières dans l'ordre d'importance en volume d'incorporation et dénomination des amendements organiques utilisés :

Bois de résineux non traités chimiquement, colorant alimentaire

Lot de commercialisation :

PF c.r. 2025

	Éléments de caractérisation		
	Paramètres	Teneurs analysées	Valeurs seuils
Caractéristiques	M.S. (% sur M.B.)	52,7%	
	M.O. (% sur M.S.)	97,8%	MO>90%MS
	pH	6,8	
	Densité / volume (TMB/M3)	0,4	
	Résistivité exprimée par la conductimétrie	47619 ohm cm	
	Capacité de rétention pour l'eau (pF 1.0)	30,4 ml/L	
	Capacité de rétention pour l'air (pF 1.0)	53,9 ml/L	
	Masse Volumique Apparente Sèche	246 kg/m3	

Recommandations d'emploi :

Impropres à la consommation animale et humaine.
Ne pas ingérer. Se laver les mains et se sécher les mains après usage.

Conditionnement :

Vrac / masse nette : consulter le(s) ticket(s) de pesée. Volume (exprimé en m³), densité : 1m3=0,25
Conditionné en sac / volume (exprimé en litre)

Mis sur le marché par :



Siège :
1, route de Ruederbach
68560 HIRSINGUE
Tél : 03 89 07 18 66
Fax : 03 89 07 16 89
www.agrivalor.eu

*Cette fiche doit être tenue à disposition des organismes compétents en cas de contrôle.
Nous réunissons l'ensemble de nos compétences afin de délivrer un produit de qualité et dont les teneurs sont conformes aux seuils réglementaires.
Néanmoins nous recommandons à chaque utilisateur d'adapter les pratiques aux conditions locales.*

SUPPORT DE CULTURE NF U 44-551
dénomination du type n°2.10 : Fibre de bois

Dénomination commerciale : **Paillage forestier coloré**

Nature des matières premières dans l'ordre d'importance en volume d'incorporation et dénomination des amendements organiques utilisés :

Bois de résineux non traités chimiquement, colorant alimentaire

Lot de commercialisation :

PF c.r. 2025

	Éléments de caractérisation		
	Paramètres	Teneurs analysées	Valeurs seuils
Caractéristiques	M.S. (% sur M.B.)	52,7%	
	M.O. (% sur M.S.)	97,8%	MO>90%MS
	pH	6,8	
	Densité / volume (TMB/M3)	0,4	
	Résistivité exprimée par la conductimétrie	47619 ohm cm	
	Capacité de rétention pour l'eau (pF 1.0)	30,4 ml/L	
	Capacité de rétention pour l'air (pF 1.0)	53,9 ml/L	
	Masse Volumique Apparente Sèche	246 kg/m3	

Recommandations d'emploi :

Impropres à la consommation animale et humaine.
Ne pas ingérer. Se laver les mains et se sécher les mains après usage.

Conditionnement :

Vrac / masse nette : consulter le(s) ticket(s) de pesée. Volume (exprimé en m³), densité : 1m3=0,25
Conditionné en sac / volume (exprimé en litre)

Mis sur le marché par :



Siège :
1, route de Ruederbach
68560 HIRSINGUE
Tél : 03 89 07 18 66
Fax : 03 89 07 16 89
www.agrivalor.eu

*Cette fiche doit être tenue à disposition des organismes compétents en cas de contrôle.
Nous réunissons l'ensemble de nos compétences afin de délivrer un produit de qualité et dont les teneurs sont conformes aux seuils réglementaires.
Néanmoins nous recommandons à chaque utilisateur d'adapter les pratiques aux conditions locales.*

SUPPORT DE CULTURE NF U 44-551
dénomination du type n°2.10 : Fibre de bois

Dénomination commerciale : **Paillage forestier coloré**

Nature des matières premières dans l'ordre d'importance en volume d'incorporation et dénomination des amendements organiques utilisés :

Bois de résineux non traités chimiquement, colorant alimentaire

Lot de commercialisation :

PF c.r. 2025

	Éléments de caractérisation		
	Paramètres	Teneurs analysées	Valeurs seuils
Caractéristiques	M.S. (% sur M.B.)	52,7%	
	M.O. (% sur M.S.)	97,8%	MO>90%MS
	pH	6,8	
	Densité / volume (TMB/M3)	0,4	
	Résistivité exprimée par la conductimétrie	47619 ohm cm	
	Capacité de rétention pour l'eau (pF 1.0)	30,4 ml/L	
	Capacité de rétention pour l'air (pF 1.0)	53,9 ml/L	
	Masse Volumique Apparente Sèche	246 kg/m3	

Recommandations d'emploi :

Impropre à la consommation animale et humaine.
Ne pas ingérer. Se laver les mains et se sécher les mains après usage.

Conditionnement :

Vrac / masse nette : consulter le(s) ticket(s) de pesée. Volume (exprimé en m³), densité : 1m3=0,25
Conditionné en sac / volume (exprimé en litre)

Mis sur le marché par :



Siège :
1, route de Ruederbach
68560 HIRSINGUE
Tél : 03 89 07 18 66
Fax : 03 89 07 16 89
www.agrivalor.eu

*Cette fiche doit être tenue à disposition des organismes compétents en cas de contrôle.
Nous réunissons l'ensemble de nos compétences afin de délivrer un produit de qualité et dont les teneurs sont conformes aux seuils réglementaires.
Néanmoins nous recommandons à chaque utilisateur d'adapter les pratiques aux conditions locales.*

SUPPORT DE CULTURE NF U 44-551
dénomination du type n°2.10 : Fibre de bois

Dénomination commerciale : **Paillage forestier coloré**

Nature des matières premières dans l'ordre d'importance en volume d'incorporation et dénomination des amendements organiques utilisés :

Bois de résineux non traités chimiquement, colorant alimentaire

Lot de commercialisation :

PF c.r. 2025

	Éléments de caractérisation		
	Paramètres	Teneurs analysées	Valeurs seuils
Caractéristiques	M.S. (% sur M.B.)	52,7%	
	M.O. (% sur M.S.)	97,8%	MO>90%MS
	pH	6,8	
	Densité / volume (TMB/M3)	0,4	
	Résistivité exprimée par la conductimétrie	47619 ohm cm	
	Capacité de rétention pour l'eau (pF 1.0)	30,4 ml/L	
	Capacité de rétention pour l'air (pF 1.0)	53,9 ml/L	
	Masse Volumique Apparente Sèche	246 kg/m3	

Recommandations d'emploi :

Impropres à la consommation animale et humaine.
Ne pas ingérer. Se laver les mains et se sécher les mains après usage.

Conditionnement :

Vrac / masse nette : consulter le(s) ticket(s) de pesée. Volume (exprimé en m³), densité : 1m3=0,25
Conditionné en sac / volume (exprimé en litre)

Mis sur le marché par :



Siège :
1, route de Ruederbach
68560 HIRSINGUE
Tél : 03 89 07 18 66
Fax : 03 89 07 16 89
www.agrivalor.eu

*Cette fiche doit être tenue à disposition des organismes compétents en cas de contrôle.
Nous réunissons l'ensemble de nos compétences afin de délivrer un produit de qualité et dont les teneurs sont conformes aux seuils réglementaires.
Néanmoins nous recommandons à chaque utilisateur d'adapter les pratiques aux conditions locales.*